



8 juin 2020

(20-4069)

Page: 1/1

Comité de l'agriculture

Original: français

NOTIFICATION

La communication ci-après, datée du 20 mai 2020, est distribuée à la demande de la délégation de **Burkina Faso**. La notification concerne les engagements en matière de soutien interne (**tableau DS:1** et tableaux explicatifs pertinents) pour l'**année civile 2015**.

Conformément aux prescriptions en matière de notification adoptées par le Comité de l'Agriculture (document G/AG/2), le Burkina Faso notifie qu'il n'a appliqué aucune mesure de soutien interne durant l'année civile 2015.
